

touche principalement le point de *Saxe-Lauenbourg*, on parle de communiquer aussi dans peu une déclaration sur ce sujet à la Diète.

Si ce différend avec la Cour de Prusse déplaît d'un côté, on a eu de l'autre l'agréable nouvelle, que le Roi de Sardaigne, qui avoit paru fort éloigné d'adhérer aux stipulations du Traité conclu en *Espagne* au mois d'Avril dernier, s'étoit laissé fléchir aux fortes représentations que le Roi, de concert avec l'Impératrice-Reine, avoit faites à Sa Maj. Sardaignoise pour la déterminer à changer de sentiment; & qu'en conséquence elle avoit envoyé ordre au Marquis de Saint Marfan, son Ministre à la Cour de *Madrid*, d'y signer en son nom le Traité sans aucun délai, en vertu des pleins-pouvoirs qui lui avoient été expédiés à cet effet. On ne peut considérer la résolution prise là-dessus par ce Prince, que comme une marque sensible du bon effet qu'ont produit les soins du Comte de Rochefort, Ambassadeur Britannique à la Cour de *Turin*; mais on ignore jusqu'à présent si en vertu de l'accession de Sa Majesté Sardaignoise à ce Traité, le Royaume de *Sardaigne* y est compris ou garanti. On en infère cependant, que les Puissances contractantes sont convenues de stipuler quelques autres avantages propres à compenser cette garantie.

Le Marquis de Grimaldi, qui étoit Envoyé Extraordinaire du Roi d'Espagne à la Cour de *Suede*, & dont nous avons fait mention page 121. du présent Journal, est à *Hannover* depuis le premier de Juillet. Le Comte d'Estersasi, qui étoit Ministre Plénipotentiaire de la Cour de *Vienne* à celle de *Madrid*, où il a signé le Traité pour le repos de l'*Italie*, doit aussi y arriver,
pour